

## Note de lecture d'Yves Grellier

### Jean-Pierre Obin, *Améliorer la direction des établissements scolaires.*

Rapport de base national (France) pour l'OCDE, 2007, téléchargeable en ligne : [www.oecd.org/dataoecd/63/53/39487500.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/63/53/39487500.pdf)

Pour nourrir l'un des travaux de l'OCDE intitulé « Améliorer la direction des établissements scolaires », Jean-Pierre Obin a rédigé un rapport national concernant la France (janvier 2007). Avant de se pencher précisément sur le sujet lui-même, Jean-Pierre Obin rappelle des données globales de l'Ecole, particulièrement bien choisies et illustrées, aux plans démographique, culturel, économique et budgétaire. Il fait le point sur les grandes inégalités scolaires, sociales et géographiques. Il trace à grands traits la chronologie du système éducatif français jusqu'à nos jours. Cette belle synthèse (les deux premiers chapitres) mériterait d'être connue de tous les stagiaires en IUFM.

Dès l'introduction, l'enjeu crucial de toute « amélioration », s'agissant de la France, est posé : renforcer, dans l'établissement scolaire, l'autorité pédagogique de l'équipe de direction. Le rapport s'attache ensuite en son cœur à décrire la direction des établissements scolaires : recrutement, formation, statut, carrière, rémunération et surtout moyens d'une « gouvernance » marquée notamment par une « polysynodie pesante ». L'amélioration de la direction des établissements suppose qu'on sache l'évaluer et qu'on puisse en mesurer les progrès. Certes l'évaluation des politiques publiques est une problématique ancienne ; elle reste cependant très difficile à mettre en œuvre, ne serait-ce que pour parvenir à s'entendre sur la pertinence de quelques « indicateurs de performance ». Le rapport regroupe, pour les besoins comparatifs de l'OCDE, les directeurs d'école et les chefs d'Etablissements Publics Locaux d'Enseignement dans une même étude, ce qui oblige à les ranger dans des cases différentes et souligne l'écart entre les deux mondes des premiers et seconds degrés français. Jean-Pierre Obin en tire l'un des trois axes de réflexion qu'il propose en conclusion : rapprocher l'organisation pédagogique de l'école et celle du collège.

La conclusion suggère également de donner plus d'autorité pédagogique aux personnels de direction. Enfin, une troisième proposition, la plus originale et la plus radicale : décentraliser l'ensemble de l'Education au profit d'une seule collectivité territoriale. Elle implique de modifier notre Constitution.

Il est à noter qu'aux soixante-dix pages du rapport vient s'ajouter, en document séparé, la bibliographie analytique particulièrement complète établie en décembre 2006 par Odile Jouanne, chargée d'études documentaires au CRDP d'Orléans. Ce document de référence est intitulé : « La fonction de direction dans les établissements scolaires du second degré ». Mme Jouanne est également l'auteure d'une bibliographie spécifique sur la question des adjoints, que les lecteurs trouveront parmi les suppléments en ligne au numéro 34 de la revue *Education & Management*

([www.crdp.ac-creteil.fr/CRDP/edition/desrevues/EetM](http://www.crdp.ac-creteil.fr/CRDP/edition/desrevues/EetM)).